Stage n°1

**DHG et Conseil d’Administration**

* Comment fonctionne une Dotation Horaire Globale ?
* Comment se répartit une Dotation Horaire Globale ? (sous forme de travaux pratiques)
* Quelles sont les conséquences de cette répartition ?
* Comment intervenir en CA ? Auprès des services départementaux ou académiques de l’Education nationale ?

**Date : le 22 janvier 2019**

**Inscription et dépôt de demande d’autorisation d’absence avant le 22 décembre 2018**

Stage n°2

**RDV de carrière / Droits et statuts**

* RDV de carrière
  + Par qui, quand et comment sommes-nous informés ?
  + L’évaluation (déroulement, enjeux, document de référence…)
  + Les voies de recours (calendrier, rôle des commissaires paritaires …)
  + L’avancement (échelons, hors classe, classe exceptionnelle…)
* Nos statuts
  + Droit syndical (heures d'information syndicale, autorisations d'absence pour raisons syndicales...)
  + Les nouvelles techniques de management (Chefs d'établissement, ...)

**Date prévue : le 2 avril 2019**

**Inscription et dépôt de demande d’autorisation d’absence avant le 2 mars 2019**



**71**

**2018-2019 : Deux stages organisés par le SNES-FSU 71**

**Pour participer à un stage, vous serez obligatoirement libérés de vos cours sans obligation de rattrapage et avec maintien du traitement** (droit à formation syndicale : 12 jours par an).

Chaque enseignant syndiqué ou non peut participer. Pour cela, il suffit de déposer une demande d'autorisation d'absence de droit (voir PJ) impérativement **un mois avant la date du stage** auprès de votre chef d'établissement **et** d'envoyer séparément le bulletin d'inscription par courrier ou mèl au SNES –FSU 71 **(snes71@dijon.snes.edu).**